

Procès-verbal du CA DU 13 mai 2023, au Grau d'Agde à 9h30

1- Vote des Comptes-rendus

- ▶ Vote du CR de la commission des fêtes du 25 mars 2023 : Le CR est adopté à l'unanimité
- ▶ Vote du CR du CA du 1 avril 2023 : le CR est adopté à l'unanimité

2- La FÊTE de l'UTL du 27 mai 2023

2-1 Inscriptions définitives : 437 inscrits

2-2 Déroulé de la journée : Le Président prend en charge la partie « officielle », M Butez est chargé du discours d'usage.

Le planning de la journée et des prestations des étudiants est établi. Michèle Jégat l'enverra aux VP quelques jours avant le 27 mai et préviendra chaque professeur individuellement de l'horaire de son passage sur scène avec ses étudiants.

- 1ere partie des prestations : 10h-11h(discours) puis 11h/12h30 (prestations étudiants)

- Repas 12h30/14h-14h30 Repas +orchestre-danses

- 2eme partie des prestations étudiants : 14h45/16h30

2-3 CONSIGNES pour le jour J : **Début de la fête à 10h**

Les VP de chaque site aux tables d'accueil en place à 9h pour accueillir les adhérents pour le contrôle des cartons d'invitation à l'entrée, et la mise en place du bracelet pour le repas.

Fermeture des portes de la salle à 10h15. On ne distribue plus les bracelets « repas ». Les retardataires seront dirigés vers le président.....

Mme Hellin conseille de laisser une personne à l'entrée pour donner des informations. Ce sera M. Guyon.

PANNEAU d'AFFICHAGE CLUB et des ATELIERS ARTISTIQUES (Mmes Morvan et Grégory)

Mme Bolliet propose de mettre un panneau avec des photos des voyages et sorties proposés par le club, afin de le faire mieux connaître. Mmes Morvan et Grégory ont demandé de pouvoir afficher des travaux de leur atelier d'art ou dessin.

2-4 COUT de la SONO et PRESTATION ORCHESTRE (don)

- ▶ **Le CA vote à l'unanimité d'offrir un don (de 400 à 600 euros) à cet orchestre pour l'association AMA Languedoc**

(Association des musiciens amateurs du Languedoc) qui se produit bénévolement pour l'UTL34 pour sa fête de fin d'année

2-5 COMMUNICATION dans les MEDIAS

Mme Hellin est chargée de se mettre en relation avec MIDI LIBRE

3- L'UFUTA et Nous

3-1 Le Concours des Plumes 2023

Le comité scientifique de l'UFUTA s'est réuni (8 candidatures poésie, 14 pour les nouvelles et 3 pour études thématiques)

Les Résultats seront connus d'ici peu : 2 candidats ont été présentés par l'UTL34

Dans « l'étude thématique » : Richard Clapies

Dans la rubrique « les nouvelles » : Catherine Henry

3-2 La délégation de l'UTL34 pour l'AG UFUTA à Saint Germain en Laye les 12 et 13 juin 2023

Mr Ravaille et Mme Jégat (2 voix pour l'AG)

M. Richard Clapies et Mme Clapies (2 voix pour l'AG)

M Guyon (1 voix pour l'AG)

M Boulmier donnera une procuration

- ▶ **Le CA adopte à l'unanimité cette délégation**

3-3 Le concours des Chardons de l'UFUTA 2024 se déroulera à Sète durant la dernière semaine de mai.

Pour cette manifestation-concours de l'UFUTA, l'UTL34 qui est la structure d'accueil de ce concours et des délégations des différentes structures de l'UFUTA, a retenu 80 chambres dans un village vacances de Sète : le Lazaret.

Ce centre, proche de la plage, a l'habitude de recevoir des groupes et des séminaires. Toutes les prestations et toutes les délégations se trouveront ainsi sur le même lieu. Ce sont les structures de l'UFUTA qui financent leur hébergement. L'UTL34 n'a fait qu'une avance de réservation qui sera intégralement remboursée.

Le concours des chardons propose 5 disciplines : Cinéma, Photos, Théâtre (de boulevard), Chant, Musique.

Thèmes : « la nature menacée » pour cinéma et photos- « pièce de boulevard » pour le théâtre- « chants et musique de nos régions » pour chants et musique. Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'UFUTA **via les structures** avant fin mars 2024.

Incidence sur le calendrier universitaire de l'UTL34 en 2023-24

Le Président propose de terminer exceptionnellement l'année universitaire 2023-24 de l'UTL34 en fin de 4 -ème semaine de mai car la 5 -ème semaine sera prise par les chardons et l'UTL sera fermé. Il lui semble difficile de rouvrir l'UTL pour une semaine début juin.

Le calendrier universitaire sera soumis aux professeurs qui émettront un avis consultatif.

Le CA votera ce calendrier 2023-24 le 1 juillet. 2023.

4- Point sur le BUDGET en COURS, par le trésorier M. Boulmier

Les intérêts du livret A remontant, le trésorier laisse moins d'argent sur le compte courant au profit du livret.

Il semble que l'exercice 2022-23 sera légèrement déficitaire car la fête, le repas des profs et les derniers défraiements ne sont pas encore comptabilisés.

Il faudra y réintégrer les amortissements des investissements

Les VP doivent actualiser leur inventaire avec M. Guyon qui notera aussi le matériel défectueux ou obsolète, car en décembre il y aura l'élection d'un nouveau CA de l'UTL34. La situation patrimoniale doit être rigoureuse dès septembre pour que l'état définitif soit présentable pour novembre.

Rappel :

L'AG 2023 se tiendra à MEZE le 9 décembre 2023. Le CA du 2 décembre 2023 validera les listes présentées qui sont candidates à l'élection du nouveau CA et préparera l'organisation de cette AG.

5- Projet de PARTENARIAT avec le FabLab de Saint André de Sangonis : L'Alternateur de Saint André de Sangonis

Un FABLAB est un espace informatique dédié à l'utilisation d'imprimante 3D et de fabrication d'objets.

Des adhérents du site de Lodève ont montré de l'intérêt à s'initier à l'impression numérique (3D etc..) pour créer des objets

Un tel espace, l'Alternateur de Saint André de Sangonis, est un laboratoire de fabrication (Etablissement public) qui propose bien entendu une formation à l'impression en 3 D

Si l'UTL34 établissait un partenariat avec le FABLAB de Saint André de Sangonis avec une adhésion d'environ 50 euros/an, cela permettrait à des étudiants de l'UTL d'avoir une réduction pour y travailler et se former à ces nouvelles technologies (30 euros/étudiant participant à l'atelier)

M. Roques a rencontré le directeur qui semble être partant pour ce partenariat avec l'UTL34

Le directeur de l'Alternateur, M. Guillemot, propose de faire visiter son site au Président et CA

Un tel espace existe aussi à Sète, « La Palanquée ». M. Butez propose de joindre le directeur de la Palanquée

La Palanquée est très fréquentée à Sète (magnifiques locaux -de nombreux techniciens)

Le Président : « Je souhaite rencontrer « la Palanquée » de Sète et « l'Alternateur » de Saint André. Accéder à ces nouvelles technologies fait partie de notre cadre universitaire (savoirs faire qu'on ne maîtrise pas) Dans un partenariat où on nous fournit matériel et enseignant c'est un plus !

C'est un partage des savoirs qui serait positif d'ouvrir vers l'UTL 34 »

Le président demande un vote sur un mandat. Cette proposition est formulée de la manière suivante

► **Proposition soumise au vote : « Je demande au CA mandat à négocier et à signer une convention de partenariat avec l'alternateur et la Palanquée »**

► **Vote : La Proposition est adoptée à la majorité (2 abstentions) ...**

6- Quelques points de réflexion autour de la RENTREE 2023

6-1 Projet évoqué au dernier CA à propos de l'organisation éventuelles de réunions de rentrée dans chaque site
pour présenter les professeurs enseignant sur le site en présence des CP de chaque site et du Président.

Le Président :

- « Dans chaque site, je souhaite organiser une rencontre avec les adhérents et les professeurs du site, à la rentrée

- « Je souhaiterais qu'un grand moment de convivialité organisé dans chaque site ait lieu en 2023-2024. Ces moments seront d'autant plus importants qu'il y aura peut-être une difficulté calendaire d'organiser la fête en 2024 en même temps que la manifestation des Chardons. »

Mme Gualtieri informe des problèmes de salles à Lamalou pour l'année 2023-24 :

Interrogation pour Lamalou, sur l'occupation des salles qui nous étaient attribuées à l'Espace Ulysse puisque les travaux de ce centre commencent.

La Mairie nous a promis quelques salles...à suivre. En attendant on établit l'emploi du temps sur la base actuelle

A Pézenas, la convention entre l'UTL34 et le Lycée sera signée au mois de juin avec la proviseure actuelle afin que le planning des salles occupées par l'UTL soit établi pour la rentrée à l'arrivée du nouveau proviseur.

6-2 Calendrier possible de l'année universitaire 2023-24

Voir l'avis des professeurs lors de leur réunion du 3 juin mais c'est le CA qui votera le 1 juillet le calendrier universitaire.

2 possibilités : Le 25 septembre (avec 4 semaines de cours possibles avant vacances Toussaint)

Le 3 octobre (pour tenir compte de la durée des inscriptions dans les sites)

6-3 Le problème des cours à effectifs tendus

Date de démarrage...réflexion avec les professeurs le 3 juin....décisions au prochain CA...

7- Calendrier des prochaines réunions

Réunion des professeurs le samedi 3 juin 2023

Prochain CA le samedi 1 juillet 2023

8- Questions diverses

Un nouveau CA sera élu en décembre 2023. Le Président rappelle que les membres du CA actuel qui souhaitent **faire acte de candidature sur sa prochaine liste, doivent lui faire un courriel** dans ce but. Seuls les membres représentants des professeurs sont élus par les professeurs au CA et ne font pas partie d'une liste de candidature au nouveau CA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h.

Le secrétariat

Mmes Christiane Clapies et Michèle Jegat

Le Président

M. Stéphane Ravaille